



BOUCLANS

FEVRIER 2024

INFOS

Chers concitoyens,

J'ai le plaisir d'ouvrir cet édito en souhaitant la bienvenue à Cécile VERNUS, notre nouveau médecin qui vient compléter l'équipe du cabinet médical de Bouclans, aux côtés de Delphine GARNACHE et Léa BOUCON.

Âgée d'une trentaine d'années, Cécile est originaire de la Saône et Loire et habite à Besançon, où elle a fait ses études de médecine.

Diplômée depuis 2020, elle a exercé dans le cadre de différents remplacements dans le Haut-Doubs, puis à Bouclans. Certains d'entre vous la connaissent donc déjà. Sportive émérite, grande voyageuse à vélo, Cécile a eu envie de se fixer professionnellement dans le cadre d'une collaboration au sein d'un cabinet médical.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue !

Il est essentiel de souligner la chance que nous avons à Bouclans de disposer sur place des services de nombreux professionnels de santé : médecins, kinés, pharmaciens, infirmiers, dentiste, podologue, etc., alors même que l'accès aux soins est une préoccupation pour plus de 25% de la population de notre territoire intercommunal (étude CCPHD 2021) et que ce territoire ne dispose d'aucun établissement à caractère hospitalier.

Par ailleurs, comme chaque année, nous arrêtons en février les comptes de l'année précédente. La clôture des comptes de 2023 fait apparaître de bons résultats, avec 650 000 € de réserves cumulées au budget principal et 230 000 € de réserves cumulées au budget Bois.

Les comptes de gestion (comptes du Trésorier) sont conformes à nos comptes administratifs.

Notre capacité d'autofinancement (CAF) nette progresse de 30% et s'établit à 143 000 €. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. C'est donc un indicateur essentiel de la santé financière de la commune et il est important de voir celui-ci progresser alors que l'investissement majeur du bâtiment périscolaire est terminé.

Nous pouvons donc aborder l'exercice budgétaire 2024 avec sérénité, en restant attentifs à la pertinence de nos investissements et la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Ce sera le travail des deux mois à venir, les budgets étant présentés au conseil municipal mi-avril.

Martial HIRTZEL

Flash Info

Suite à un désistement des locataires initialement pressentis, le logement communal situé au dessus de la poste de Bouclans est vacant. Merci de vous rapprocher de la mairie si vous êtes intéressés.

**Préparez les baskets pour la journée
du Parcours du cœur le 6 avril 2024 à
Bouclans !**



Calendrier

Ce mois-ci

09/03 et 23/03 : à Dammartin-Les-Templiers, soirée spectacle et concert des Artistes à la campagne

07/03 : « Rénovation énergétique de votre logement » - Réunion à 18h30 au siège de la CCPHD

16/03 : Conseil municipal

16/03 : « Être famille d'accueil » Réunion à 9h30 hôtel des services à Baume-Les-Dames

À venir

06/04 : 1/2 journée Parcours du cœur à Bouclans

10/04 : Don du sang

04/05 : Loto du foot à Nancray

08/05 : Cérémonie à Vauchamps : pose plaque commémorative soldat Muller

02/06 : Olympiades « parents-enfants » du Trail Running Endurance Club

07 et 08/06 : L'annuelle des Artistes à la Campagne à Bouclans

28 et 29/06 : Tournoi de foot à Nancray

06 au 8/09 : Fête agricole Les Terres de JIM à Mamirolle

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Politeia : Bouclans



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 novembre 2023

Membres présents : MME S. DENIMAL, C. FERNIOT-PAPILLON, O POMMEY, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM C.AURIOL, J. BOURRAT, M. HIRTZEL, J.M. ISABEY, A. MARTIN, , G. MICHEL,

Procurations : N. DEFRASNE À O POMMEY, M . GRUET À V. BUGNET, F. MANZONI À J.M. ISABEY, J.PERROT-MINOT À M. HIRTZEL, V. DUEDE -FERNANDEZ À V. SIMONIN,

Excusés : V. BOUVRESSE

Secrétaire de séance : S. DENIMAL

Remaniement du bureau suite à la démission de Mme Manzoni

La démission de Fleur Manzoni de sa fonction de 1^{ère} adjointe est entrée en vigueur le 24 janvier 2024.

Le bureau souhaitant procéder au remplacement de l'adjointe démissionnaire, les règles à respecter sont ainsi présentées en séance :

- ⇒ Le respect du principe de parité impose un candidat de même sexe que le titulaire sortant.
- ⇒ Le nouvel adjoint élu prend place au dernier rang du tableau des adjoints et les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire remontent d'un rang, sauf si le conseil municipal décide que l'adjoint nouvellement élu occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'elu démissionnaire.
- ⇒ Dans l'hypothèse où le conseil municipal ne souhaite pas remplacer l'adjoint, il doit acter cette proposition par délibération.

Le choix étant fait de remplacer l'adjointe sortante au rang de 3^{ème} adjoint, un appel à candidature est lancé.

Mme Cécile Ferniot-Papillon propose sa candidature au poste de 3^{ème} adjoint qui est votée à l'unanimité.

Investissements 2024

Sous réserve de la capacité budgétaire du budget 2024 qui sera voté prochainement, les investissements ci-dessous sont votés à l'unanimité :

BUDGET PRINCIPAL	Priorité	MONTANT HT DE L'INVESTISSEMENT	SUBVENTION DEMANDEE	
<i>Bâtiments publics</i>				
Mise aux normes Gendarmerie	1	31 070,00 €	DETR	9 321,00 €
Clocher de l'église	1	150 000,00 €	DETR / FdP / Région	90 000,00 €
Peinture + Dalles plafond Espace culturel	2	11 800,00 €	DETR	3 540,00 €
<i>Sous Total</i>		192 870,00 €		102 861,00 €
<i>Equipements</i>				
Signalisation feux récompense Grande rue	2	11 101,00 €	DETR + DEPT	5 550,50 €
Achat bois plateformes cour d'école	1	5 500,00 €		
Achat poteaux liaison douce Ambre	1	5 000,00 €		
Remplacement cuve à fuel logement Vauchamps	1	2 300,00 €		
<i>Sous Total</i>		23 901,00 €		5 550,50 €
<i>Travaux espace public</i>				
Réfection de la cour de la salle des fêtes Vauchamps	1	13 930,00 €	DETR	3 482,50 €
Voirie rue du vieux village	1	38 002,00 €	DETR	9 500,50 €
Voirie chemin du Grand Plain	1	26 526,00 €	DETR	6 631,50 €
<i>Sous Total</i>		78 458,00 €		19 614,50 €
TOTAL		295 229,00 €		128 026,00 €

Si des investissements nouveaux devaient intervenir après le vote du budget, ils feront l'objet d'une proposition de décision budgétaire modificative au conseil municipal.

Comptes de gestion et de l'actif du bilan 2023 & présentation des comptes administratifs

Après avoir pris connaissance des bilans au 31 décembre 2023 et des totaux des actifs des budgets principal et annexes ainsi que des comptes administratifs, **le conseil municipal**, après en avoir débattu, **les adopte à l'unanimité tels que présentés.**

Affectation des résultats 2023

Le conseil municipal, après avoir examiné les comptes administratifs 2023, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice, constatant que les comptes administratifs font apparaître :

- ◇ Budget principal, un excédent de fonctionnement de 745 103,82 €
- ◇ Budget Forêt, un excédent de fonctionnement de 247 951,90 €
- ◇ Budget lotissement, un excédent de fonctionnement de 377 681,79 € (non affectable car budget de stock)

décide d'affecter les résultats comme suit :

	Budget principal	Budget forêt
Excédent de fonctionnement	745 103,82 €	247 951,90 €
Besoin de financement budget investissement	86 961,11 €	-14 466,30 €
Solde reportable affecté en fonctionnement	658 142,11 €	233 485,60 €

L'ensemble des éléments budgétaires feront l'objet d'un numéro spécial budget après le vote du budget.

Préemption parcelle AC 91

La parcelle AC 91, propriété de M. Andréoli, est située derrière l'église, limitrophe de l'ancienne école des filles. Cette parcelle est constructible et un compromis de vente est en cours avec un acquéreur privé, qui souhaite réaliser sur la parcelle une maison d'habitation pour usage locatif avec un prix d'achat du terrain de 15 000 €.

Consulté, l'architecte des bâtiments de France s'est rendu sur place et a souligné le préjudice que constituerait pour la commune une construction neuve à cet endroit, tout en avouant ne pas disposer des outils juridiques pour l'interdire.

Un débat s'engage sur l'opportunité de laisser se réaliser une telle opération ou d'exercer notre droit de préemption.

Pour certains, en l'absence d'un projet imminent concernant l'avenir de l'ancienne école des filles et compte tenu du prix considéré prohibitif du terrain ainsi vendu, la commune n'a pas d'intérêt à se positionner.

Pour d'autres, cette construction, si elle était réalisée, constituerait un handicap pour la commune, dans la perspective d'un projet de réhabilitation de l'ancienne école des filles ou une moins-value en cas de vente du bâtiment. En effet, cette construction serait située en limite de parcelle, très proche de la façade de l'école des filles. Le futur propriétaire pourrait par ailleurs exiger l'abattage des deux arbres centenaires situés sur la parcelle communale.

Enfin, il est également évoqué le caractère incongru d'une telle construction derrière l'église, au cœur du village historique.

Aux termes du débat, le conseil municipal valide à la majorité le droit de préemption sur la parcelle AC 91, afin de préserver les capacités pour la commune d'une future réhabilitation ou d'une transaction dans de bonnes conditions.

Achat d'une parcelle de bois C660 Pré au Prince

Il est proposé à l'achat par la commune d'une parcelle de bois de 90,25 ares, coupée à blanc et adjacente à deux parcelles communales (parcelle 8 et 10 à Seigne Pré). L'accès à la parcelle n'est pas très facile mais le sol est estimé de bonne qualité avec une bonne épaisseur de terre et couverte préalablement de feuillus levant ainsi le risque de trop forte acidité des sols. En l'absence cependant d'arbres reproducteurs à proximité, elle devra faire l'objet d'une plantation estimée en fourchette haute à 5 000 €.

Le garde forestier, consulté par la commune et le vendeur, a estimé la parcelle à 1000 €.

Sur la base de ces éléments, le conseil valide à l'unanimité le principe de l'acquisition de cette parcelle au prix de 1000 € hors frais d'acquisition.

Projet pédagogique et convention Francas

Le conseil municipal a pris connaissance et validé à l'unanimité le projet pédagogique 2023/2024 : il définit l'activité du centre périscolaire, rappelle le projet éducatif et les différents objectifs pédagogiques, détaille les différents accueils, les éléments de la vie quotidienne des enfants, le rôle de l'équipe d'animation, et évoque l'évaluation de l'animation.

La convention a également été présentée aux membres du conseil municipal. Elle mentionne, entre autres, les éléments financiers qui prévoient un premier acompte de 40 % en janvier sur la base du budget présenté, un deuxième versement de 40 % en avril et le solde en septembre, sur présentation du compte d'exploitation de l'association.

Médiathèque Municipale
Les rendez-vous à ne pas manquer

Découverte de la Réalité Virtuelle (PS4) – Mercredi 6 mars de 14h à 17h

La médiathèque vous propose de venir découvrir la réalité virtuelle sur **Playstation 4** : au programme, immersion au coeur des fonds marins, de mondes fantastiques ou encore parties de luges endiablées !



Gratuit - Réservation vivement conseillée !
à partir de 12 ans (sauf accord parental)
Séance animée par Joël Aloj, chargé du numérique à la Médiathèque Départementale du Doubs.

Rencontre avec Vincent Bousrez, auteur vésulien – Samedi 9 mars à 10h

Vincent Bousrez, auteur du *Loup des Bois*, est un franc-comtois attaché à sa région et passionné de littérature. Il aime transmettre la culture comtoise à travers ses écrits et sera présent à la médiathèque pour une présentation de ses ouvrages et une lecture publique le samedi 9 mars à 10h. Venez le rencontrer !

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - Mardi 12 mars à 10h



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leur parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel (le)s.

Séance animée par Emilie Laligant, animatrice au Relais Petite Enfance de la CCPPHD.

La Franche-Comté dans la littérature – Jeudi 14 mars à 20h



Les écrivains français ont mis en scène la Franche-Comté sous bien des angles. Racine, La Bruyère, Bossuet, Voltaire, Rousseau, Stendhal, Balzac, Mérimée, Hugo et d'autres encore ont développé trois grandes visions de la région qui l'inscrivirent dans les grands jeux et ambitions de la littérature nationale.

Conférence suivie d'un pot convivial, animée par Florent Montclair, en partenariat avec l'Université Ouverte de Franche-Comté et la CCPPHD.

Rodiathèque « Une histoire des musiques noires américaines »

3ème partie + CONCERT : Ylias & Linaël présentent MALIBU - Mardi 19 mars à 19h



De la création du légendaire Hot Five de Louis Armstrong (1925) à la parution de l'acclamé Mr. Morale & The Big Steppers de Kendrick Lamar (2022), la musique afro-américaine s'est révélée comme l'une des plus captivantes de notre temps. Conférence en sons et en images animée par Nicolas Sauvage (La Rodia) et suivie d'un concert.

Gratuit – Sur Inscription auprès de la médiathèque
En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs et la Rodia.

Collecte cartouches encre vides ! Adoptez le geste écolo avec les ados !

du 6 février au 30 juin 2024



On s'active pour donner une seconde vie aux cartouches d'encre vides d'imprimante.

En plus de faire un geste écologique, les fonds récoltés vont soutenir notre séjour en avril et nos aventures toute l'année.

Comment vous joindre à l'aventure ?

C'est simple ! Apportez vos cartouches vides à nos points de collecte éparpillés dans le village.

Chaque petit geste compte pour construire un avenir plus vert et plus solidaire.

Points de collecte : Francas Bouclans , France Service, Maximarché, Mairie et Médiathèque

Partagez cette info avec vos amis, famille et voisins pour maximiser l'impact de notre belle initiative.

Merci d'avance pour votre soutien précieux.

Le groupe des ados de Bouclans

Les parents, partenaires essentiels des FRANCAS : retour sur notre petit déjeuner



Le mardi 13 Février, les FRANCAS ont ouvert leurs portes aux parents pour un petit déjeuner convivial pendant l'heure du périscolaire le matin. Cet événement, marqué par la présence chaleureuse de 20 adultes aux côtés de 30 enfants, a été un véritable succès. Ensemble, parents, enfants et équipe éducative ont partagé un bon moment dans la magnifique salle de notre nouveau bâtiment.

Ce petit déjeuner n'était pas simplement un repas partagé, mais une occasion pour renforcer le lien entre l'équipe et les familles. La présence des parents lors de cet événement démontre leur engagement envers l'éducation de leurs enfants et leur volonté de soutenir les actions des FRANCAS. Leur implication est précieuse et indispensable à la réussite de nos initiatives éducatives.

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont pu prendre le temps de se joindre à nous ce matin. Leur présence a enrichi notre petit déjeuner et a contribué à créer une atmosphère chaleureuse et accueillante.

Un merci spécial à Mélanie et Sylvie, ainsi qu'à Léonie pour leur aide précieuse dans l'organisation de ce petit déjeuner

Fort de ce succès, nous avons hâte de renouveler cette expérience lors d'une prochaine édition au cours de l'année.

L'équipe des FRANCAS

Témoignage de l'Association les « Amis du Gour » !

Il y a 36533 jours, une jolie petite fille a montré son nez dans la Famille PASTEUR, à MORRE ... dont voici le portrait : Huguette GARNACHE, qui vient de fêter son 100^{ème} anniversaire !

Huguette est un prénom germanique qui est apparu en France en 1900. C'est un prénom qui évoque : force, persévérance, sagesse, sens de l'humour, très sociable et généreuse envers les autres ... c'est ce qui la caractérise bien !

Elle a connu de nombreux présidents et présidentes (Mr Charpy, Roger, Ginette, Arlette et George) au sein de l'association qu'elle fréquente depuis plusieurs années et où elle partage de nombreuses parties de tarots avec ses amis(ies). Tous les membres de l'association se sont retrouvés autour d'Huguette lors d'un repas le 2 février.



Un GRAND MERCI au nom de tous les membres des « Amis du Gour », de notre président Georges MAGNIN, qui renouvellent leurs vœux de bon anniversaire à Huguette !



Incivilités

Il faut croire que pour certains, voler des cartons chez le particulier puis les éclater sur le parking de l'école, doit être drôle. **Et bien non !**

Des investigations sont en cours pour retrouver les coupables et leur rappeler qu'on ne joue pas, de cette façon, sur la voie publique.

LE DICTON DU MOIS

Quand la bise oublie février, elle arrive en mai

La recette de février

BEIGNETS SANS LEVURE



500 g de farine



125 g de sucre



3 œufs



125 g de beurre



4 cl de crème fraîche

(+ huile de friture pour la cuisson et sucre glace pour la finition)

Mélanger tous les ingrédients (À la main ou au robot).

Étaler la pâte sur un plan fariné. Découper avec une roulette à beignets. Faire cuire dans de l'huile de friture bien chaude.

Égoutter sur du papier absorbant. Laisser refroidir avant de saupoudrer de sucre glace.

Régalez-vous !

Bouclans, village ambassadeur du don d'organes !

Le conseil municipal a décidé de faire de la commune de Bouclans un village ambassadeur du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+. Des panneaux aux entrées de village seront prochainement mis en place pour rappeler cet engagement. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'Académie de Médecine. Cet engagement de la commune a fait l'objet d'une signature officielle le 3 février dernier.



Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1 000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%. Même si la loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».

Déchèterie de Bouclans : nouvelles modalités d'accès

Au printemps prochain, la déchèterie sera équipée d'un contrôle d'accès à reconnaissance de plaque minéralogique.

Vous pouvez dès maintenant enregistrer vos véhicules (rubrique MES EQUIPEMENTS) en ligne sur le site :

portes-haut-doubs-ecocito.com

- ⇒ Je suis un particulier, je me munis de ma carte grise de mon véhicule et d'un justificatif de domicile
- ⇒ Je suis un professionnel, je me munis de la carte grise de mon véhicule, de mon Kbis et de mon numéro siret.

Une période de test à blanc permettra de rôder le système, laissant un maximum de temps aux usagers pour appréhender cette nouvelle installation.

Vente d'un lot de bois

Une vente de bois (un seul lot) par soumission est proposée aux résidents de la commune, lot visible près de la benne à verre derrière l'espace culturel. **Les personnes intéressées doivent répondre sous pli cacheté (prix et coordonnées) à déposer en mairie, au plus tard, le 15 mars 2024.**



Tirage au sort du Jury d'Assises

Un juré d'assises est un citoyen tiré au sort pour participer à un procès pénal des affaires criminelles, à la cour d'assises. Accompagné par trois juges professionnels, il exerce la fonction de juge au sein d'un jury composé de six citoyens.

Le juré d'assises est **tiré au sort** sur les listes électorales.

Une fois désigné, le juré est convoqué par courrier.

Après une formation, le juré d'assises **siège aux audiences** et **participe aux délibérations**. Ensuite, il **vote à bulletin secret sur la culpabilité de l'accusé** et sur son éventuelle **peine**.

Comment se passe le tirage au sort des jurés d'assises ?

Chaque commune ou chaque bureau centralisateur (regroupant les communes de moins de 1300 habitants) établit d'abord une liste préparatoire en tirant au **sort** le triple du nombre de noms fixé par arrêté préfectoral pour sa commune à partir des listes électorales. Il enlève ensuite les noms des personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit l'année du **tirage**.

Pour ce qui concerne Bouclans, le bureau centralisateur est Baume les Dames. Ce tirage au sort sera effectué avant cet été, pour préparer la session d'assises de l'année 2025.

A l'issue du tirage, les personnes tirées au sort en sont informées. Ce stade constitue un stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés, la liste définitive étant définie ultérieurement.

Le programme des artistes à la Campagne pour mars/début avril

SAMEDI 9 MARS 2024
À PARTIR DE 20H

Bien... On attend le retour de Bernard et on reprend le canon.

CONCERT CHORALES

TWAKOUKOU
ATELIER CHORALE
DES ARTISTES À LA CAMPAGNE
DIRIGÉ PAR FLORENCE ROULLAUD

AU FIL DES CHANTS
CHORALE
DE MAMIROLLES
DIRIGÉ PAR ALEXANDRE ALFEEF

À L'ÉGLISE DE DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS

ENTRÉE LIBRE AU CHAPEAU

ON CHERCHE DES BÉNÉVOLES !

RÉSERVATIONS 07 82 81 96 34 WWW.ARTISTESALACAMPAGNE.FR

SAMEDI 23 MARS 2024
À PARTIR DE 19H
DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS (25110)

DOUBLE SOIRÉE DES ARTISTES À LA CAMPAGNE

NOUS
SOLO DE CLOWN
COMPAGNIE SOUS TON NEZ
À PARTIR DE 12 ANS

DENTELLES
SPECTACLE-EXPOSITION
COLLECTIF LA MALLE TOURNÉE
À PARTIR DE 16 ANS

ENTRÉE LIBRE AU CHAPEAU

BUVETTE & RESTAURATION

ON CHERCHE DES BÉNÉVOLES !

RÉSERVATIONS 07 82 81 96 34 WWW.ARTISTESALACAMPAGNE.FR

GROUPE PHOTO

3 sorties photo À LA CAMPAGNE

SAMEDI
04/11/23
03/02/24
06/04/24

Saisir la beauté de notre territoire, des exploitations agricoles, des paysans, des paysages...

PARTICIPATION AUX FRAIS D'EXPOSITION + ADHESION 15€

HELLOASSO / WWW.ARTISTESALACAMPAGNE.FR / FB / ARTISTESALACAMPAGNE@GMAIL.COM / 0782819634

Samedi 6 Avril 2024 à BOUCLANS



Les parcours du Cœur

14h – BOUCLANS – 18h

Espace Culturel

11 rue Jean Lallemand
25360 Bouclans

Entrée gratuite = don pour



1^{re} association de lutte
contre les maladies cardio-vasculaires

♥ 2 Parcours de marche

Départ 14h45-15h30

Parcours familial 3,5km
Quiz nutrition
Accès PMR, en poussette

Accès trottinette, en vélo

Départ 14h45-15h30

Sentier sportif 8,5km
Marche nordique

♥ Initiations sportives

de 14h à 18h (inscription sur place)

Activités de football /

Tennis de Table / Relaxation /
Coeur Olympique / Jeu de l'oie

♥ Art thérapie de 14h à 18h

Construction d'un Cœur géant en
mosaïque

♥ Boisson offerte

aux 250 premiers participants

♥ Stands prévention

Vidéo sur les gestes qui
sauvent, Parcours
d'obstacles par les JSP
à la Caserne des Pompiers

♥ Bouge avec ton Kiné

Défis sportifs avec les
Masseurs-Kinésithérapeutes
de Bouclans, Etalans et
Valdahon

♥ Défis ludiques

Animation par Radio P'tit Gibus,
par Eliséa, par FSCF, par le Don
du Sang, par les donateurs
d'organe, par le CLS

♥ Vis ma vie

Simulation de gestes
pour des personnes en
situation d'obésité par
l'association Eliséa

♥ Vélos smoothies

Venez faire vos cocktails
maisons avec l'association
Eliséa et des diététiciennes

♥ Buvette

Crêpes allégées avec sirop
d'agave, sucre roux, compote de
pommes, tisane, café par les
Francas

♥ Sensibilisation aux 1ers secours

Session de 30min de 14h00
à 18h00
A la Caserne des pompiers

En collaboration avec la commune de Bouclans, l'association gymnastique adulte de Bouclans et les partenaires suivants :

